

**HONORAIRES TTC de Roselyne PERETTI**

Applicable à compter du 6 octobre 2021

**IMMOBILIER ANCIEN**  
**Mandat de vente / de recherche**

(Maison, villa, appartement, hôtel, résidence de tourisme, commerce, immeuble, garage, parking)

PRIX DU BIEN	HONORAIRES (%)	
	Mandat Simple	Mandat Exclusif
≤ 150 000 €	6 %	5.5 %
De 150 001 à 500 000 €	6.5 %	5.5 %
De 500 001 à 1 000 000 €	5.5 %	4.5 %
De 1 000 001 à 2 999 999 €	4.5 %	3.5 %
≥ 3 000 000 €	4 %	3 %

**TERRAIN**

TYPE DE MANDAT	HONORAIRES
Simple	8 %
Exclusif	7 %

**PROGRAMMES NEUFS (V.E.F.A.)**

PRIX NET VENDEUR	HONORAIRES
Selon grille tarifaire du promoteur	Suivant mandat promoteur

*La dérogation au barème ne doit être qu'exceptionnelle uniquement à la baisse pour des affaires particulières liées aux spécificités du marché local et des caractéristiques du bien proposé à la vente conformément à la note de préconisations de la DGCCRF suite à l'Arrêté du 10/01/2017*